

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-50/2020**

Date de convocation : 2 juillet 2020

Date d'affichage : 2 juillet 2020

Objet : Election des délégués titulaires et suppléants de la commune de Clérieux pour l'élection des Sénateurs du 27 septembre 2020.

L'an deux mil dix-vingt et le dix juillet à 12 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaire, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – BANC Jean-Pierre – LABLANQUI Jean-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Formant le tiers des membres en exercice.

Excusés : MANGIONE Sylvie – ROBIN Christelle – GARO Carine – WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – JUVENON Marie-Hélène.

Procuration : MANGIONE Sylvie à LARUE Fabrice, ROBIN Christelle à BANC Jean-Pierre, GARO Carine à ANGE Josianne, WOZNIAK Jean-Marie à GIROT Dominique, GRANGER Anne-Marie à LABLANQUI Jean-Marie, JUVENON Marie-Hélène à VEY-FARCE Cathy

Absents : Nicolas ROUX.

Jean-Luc COMBRISSEON a été élu secrétaire de séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral n°26-2020-06-30-001 du 30 juin 2020 fixant le nombre de délégués titulaires et suppléants, pour les communes de la Drôme, pour l'élection des Sénateurs du 27 septembre 2020 et précisant le mode de scrutin applicable,

Considérant que, dans les communes de plus de 1 000 habitants il s'agit d'un scrutin de liste proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage (pas de remplacement d'un nom par un autre) et sans vote préférentiel (pas de modification de l'ordre de présentation). L'élection est au scrutin secret sans débat simultanément par les conseillers municipaux pour les délégués et les suppléants sur une même liste paritaire.

Considérant que les candidats sont élus dans l'ordre de présentation de la liste telle que déposée auprès du maire les premiers sont élus délégués et les suivants suppléants.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin : 18

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

Liste Pour Clérieux avec Vous : quinze (14) voix
Liste François AUROUX : quatre (4) voix

Délégués titulaires :

- 4 postes pour Clérieux avec Vous
- 1 poste pour François AUROUX

Délégués suppléants :

- 3 postes pour Clérieux avec Vous
- 0 postes pour François AUROUX

Le Conseil municipal, à la suite du dépouillement du vote :

PROCLAME délégués titulaires :

- Fabrice LARUE (liste Pour Clérieux avec Vous)
- Josianne ANGE (liste Pour Clérieux avec Vous)
- Jean-Luc COMBRISSE (liste Pour Clérieux avec Vous)
- Cathy VEY-FARCE (liste Pour Clérieux avec Vous)
- François AUROUX (liste François AUROUX)

PROCLAME délégués suppléants :

- Sylvie MANGIONE (liste Pour Clérieux avec Vous)
- Jean-Marie LABLANQUI (liste Pour Clérieux avec Vous)
- Marie-Hélène JUVENON (liste Pour Clérieux avec Vous)

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 10 juillet 2020

Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le 10/07/2020

ID : 026-212600969-20200710-D50_2020-DE

SLOW

Le Maire

Fabrice LARUE

